

## CONSULTATION

### CENTRE NAUTIQUE DE LA BAIE DE CANCHE – PRESTATAIRES DIPLÔMÉS DE GLISSE pour l'Activité E - FOIL.

#### I BESOINS

Le Touquet & Co assure la gestion du Centre Nautique de la Baie de Canche, qui souhaite l'accueil de prestataires diplômés de glisse afin d'apporter une offre complète aux pratiquants de l'activité :

- E-FOIL pour une période de 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, renouvelable deux fois pour la même durée ;

Le prestataire disposera au Centre Nautique de la Baie de Canche :

- d'un chalet de 8 m<sup>2</sup> ;
- d'un espace de stockage pour le matériel ;
- d'un accès sanitaire et douches ;
- d'un accès à un point d'eau pour le rinçage du matériel ;
- Raccordement électrique possible ;

Une convention sera établie entre les parties pour les durées fixées ci-dessus. Elle sera renouvelée expressément en 2026 pour les mêmes durées.

#### II REDEVANCES

La redevance sera de 771 € H.T. pour 3 mois d'utilisation.

#### III CONDITIONS

Le prestataire devra obligatoirement être déclaré en Préfecture et au Greffe du Tribunal de commerce et fournir l'ensemble des diplômes et autorisations attestant de sa capacité à enseigner.

Son projet comprendra notamment un descriptif des activités proposées, de la méthode d'enseignement ainsi qu'une proposition de planning d'activité.

#### LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz  
62520 Le Touquet-Paris-Plage  
T +33 (0)3 21 06 72 72 - [contact@letouquet.com](mailto:contact@letouquet.com)

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380  
Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 00014  
TVA Intra : FR 55 847 715 380

Le prestataire sera responsable du bon état des lieux, de la propreté du rangement ainsi que des accidents résultant de l'utilisation des installations. La mise à disposition des espaces ne devra pas perturber le calendrier des activités commerciales.

#### **IV RÉCEPTION DES OFFRES ET CRITÈRES DE JUGEMENT**

Les propositions devront arriver par mail avant le 22 avril 2024 – 12H00 à l'adresse [anna.lherbier@letouquet.com](mailto:anna.lherbier@letouquet.com)

Des renseignements techniques peuvent être demandés à M. Antoine DEWULF – Directeur des équipements sportifs et de loisirs : [dewulf.antoine@letouquet.com](mailto:dewulf.antoine@letouquet.com)

L'examen se fera sur la base des critères suivants :

- Contenu du projets (50%) noté sur 50 points ;
- Expériences professionnelles dans la gestion de service comparable (50%) notées sur 50 points.

Au Touquet-Paris-Plage, le 26 mars 2024,

Le Directeur du Touquet & Co

Matthieu GRESSIER

Le Directeur,  
Matthieu GRESSIER

